Municipalité du Canton d'Orford | 2530, chemin du Parc, Orford (Québec) J1X 8R8
T. : 819 843-3111 | S. F. : 450 532-3272 | www.canton.orford.qc.ca

ÉLECTION PARTIELLE - DISTRICT N^{O} 5

VOTE PAR CORRESPONDANCE

AVIS PUBLIC AUX PROPRIÉTAIRES D'UN IMMEUBLE ET AUX OCCUPANTES ET OCCUPANTS D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE

Municipalité du Canton d'Orford **Date du scrutin - 1er décembre 2024**

Par cet **AVIS PUBLIC**, Me Brigitte Boisvert, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise.

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la municipalité depuis au moins 12 mois le **mercredi 16 octobre 2024.**
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans accomplis le jour du scrutin et avoir la citoyenneté canadienne le **mercredi 16 octobre 2024.** Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux à cette date.
3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié :
   - Si vous êtes le ou la propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupant ou l'occupante unique d'un établissement d'entreprise, une demande d'inscription;
   - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

   Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec la présidente d'élection. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.
4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le **jeudi 21 novembre 2024.**

   La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, veuillez communiquer avec la présidente d'élection.

5. **Vous avez la possibilité d'exercer votre vote par correspondance.** Pour ce faire, vous devez transmettre une demande écrite à la présidente d'élection au plus tard le **jeudi 21 novembre 2024** (vous pouvez remplir la section appropriée du formulaire vous permettant d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale (voir point 3.). Votre demande sera conservée pour toutes les élections et les référendums suivant la réception de la demande jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée.

   COORDONNÉES DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION
   Adresse : 2530, chemin du Parc, Orford (Québec) J1X 8R8
   Téléphone : 819-843-3111 poste 123
   Courriel : boisvert@canton.orford.qc.ca

Donné à Canton d'Orford, le 4 octobre 2024.

Brigitte Boisvert
Avocate et greffière